

**SEANCE DU COMITE DE GESTION  
DE LA CAISSE DES ECOLES  
Du 12 avril 2012**

Date de la convocation :  
30/03/2012

Nombre de Membres :  
**8**

Présents :  
**6**

Votants :  
**7 (6 au CA)**

Le **12 avril deux mil douze** à dix huit heures,

Le Comité de gestion, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LANGLOIS, Président,

**Etaients présents :**

Mesdames : PIOT, CABANILLAS, LINTILHAC, GIRARD-CARRABIN

Monsieur : SAMOYEAU

Absences excusées : Mmes MASSON, pouvoir donné à Madame LINTILHAC, et CAMAX

Madame PIOT a été élue secrétaire de séance.

**Compte rendu de la séance précédente :**

Monsieur le Président donne lecture du compte-rendu de la séance du 14 novembre 2011 qui est approuvé à l'unanimité et signé.

**1. Compte de gestion 2011 :**

Monsieur le Président informe l'Assemblée que l'état de l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2011 a été réalisé par le Receveur en poste à la Trésorerie d'Epône et que les résultats sont identiques au compte administratif.

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**Approuve** le compte de gestion 2011 établi par Monsieur le Receveur d'Epône.

**2. Compte Administratif 2011 :**

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2011, puis quitte la salle.

Le Conseil d'Administration, siégeant sous la Présidence de Madame PIOT, conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**Approuve** le compte administratif 2011 qui présente les résultats suivants :

	Dépenses	Recettes	Total	Report 2010	Excédent final
Fonctionnement	15 468.61	15 842.52	373.91 €	934.58 €	1 308.49 €
	Dépenses	Recettes	Total	Report 2010	Excédent final
Investissement	724.23	5 519.32	4 795.09 €	- 4658.32 €	136.77 €

### **3. Affectation de résultat :**

Monsieur le Maire a rejoint la séance et reprend la présidence.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité,

**Affecte** le résultat au budget primitif 2012 de la façon suivante :

ARTICLE 001 report de l'excédent d'investissement	<b>136.77 euros</b>
ARTICLE 002 report de l'excédent de fonctionnement	<b>1 308.49 euros</b>

### **4. Budget Primitif 2012 :**

Cette année, la Commune de Jumeauville, lors de la séance du Conseil Municipal, a attribué une subvention à la Caisse des Ecoles de 3 655.00 euros.

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**Vote** le budget primitif 2012 au niveau du chapitre dont la balance s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	2 251.35 €	2 251.35 €
Section d'investissement	4 755.00 €	4 755.00 €

### **Questions diverses :**

#### **Rentrée scolaire septembre 2012 :**

Il y a actuellement 79 enfants à l'école toutes classes confondues.

Pour la rentrée de septembre il est prévu 24 enfants pour l'école maternelle.

Voir pour la rentrée, le dortoir est possible mais pas dans les meilleures conditions pour les enfants. Cela reste une solution de dépannage pour les parents qui ne peuvent faire autrement.

#### **Appel d'offre aux dons :**

Lancement de l'appel aux dons pour la caisse des écoles.

#### **Fin d'année scolaire :**

Lors du spectacle de l'école, le mardi du 26 juin 2012, il y aura la remise des dictionnaires aux enfants entrants en sixième. Cette remise s'effectuera au début.

La kermesse de l'école aura lieu le vendredi 8 juin 2012 à partir de 18h00.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisées, la séance est levée à 18h50 heures.

Le Président